

UNIVERSITE LITTORAL

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e en analyse chimique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, session 2020

Le président de l'Université du Littoral Côte d'Opale Monsieur Hassane SADOK,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e en analyse chimique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LITTORAL, au titre de l'année 2020 :

Monsieur MOURET Gaël, professeur d'université, président, Ecole d'ingénieurs Littoral Côte d'Opale, Calais.

Madame DE WAELE Isabelle, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur TOMAS Alexandre, professeur imt 2c, Institut Mines Télécom Lille Douai, Douai.

Madame CŒUR Cécile, maître de conférence, suppléante, Université du Littoral Côte d'Opale, Calais.

Madame LEFEBVRE Patricia, ingénieure de recherche de 2ème classe CNRS, suppléante, Centre nationale de la recherche scientifique, Villeneuve-d'Ascq.

Fait à Dunkerque, le 31 Août 2020

